

Gaillac, le 01 juin 2015

Aux Parents d'élèves de 3°

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit à l'examen du Diplôme National du Brevet.

Il comporte trois épreuves écrites ponctuelles en Français, Mathématiques, Histoire Géographie éducation civique (jeudi 25 et vendredi 26 juin), une épreuve orale en Histoire des Arts, le contrôle continu des connaissances dans toutes les disciplines ainsi que la validation des sept compétences du Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture. le total des points obtenus par le candidat sera calculé sur 360 points.

Pour ce qui concerne **l'Histoire des Arts** et conformément aux dispositions de la circulaire du 3-11-2011, une liste de sujets d'étude est proposée aux élèves. Chaque candidat au DNB doit choisir 5 œuvres dans 5 disciplines différentes sur lesquelles il sera susceptible d'être interrogé. Elles ont été abordées en cours, dans le cadre des programmes et le candidat aura en complément, procédé à des recherches personnelles plus approfondies sur celles-ci.

Elles seront consignées dans le cahier d'Histoire des Arts (porte-vues) présenté au Jury au moment de l'épreuve. Un soin tout particulier devra être apporté à l'ensemble de ce document.

L'épreuve terminale consiste en un examen oral d'une quinzaine de minutes devant un jury constitué d'au moins deux professeurs.

Les questions porteront sur une œuvre proposée par le Jury.

Le candidat devra être en capacité de faire la démonstration de connaissances précises sur les œuvres étudiées, de posséder des repères historiques, artistiques, géographiques et culturels, des notions sur les techniques de production et de vocabulaire spécifique, de situer l'œuvre présentée dans le temps et dans l'espace et de faire montre d'ouverture d'esprit et de curiosité artistique.

A l'issue de l'entretien et après délibération du Jury, une note sur 20, affectée du coefficient 2 sera attribuée au candidat. Elle figurera sur le relevé de notes remis avec le diplôme dans le collège d'origine au mois de novembre et ne sera pas communiquée au candidat lors du passage de l'épreuve.

L'épreuve se déroulera **le mardi 16 Juin. La journée sera banalisée (pas de cours ce jour-là) pour permettre à chacun de passer cette épreuve dans les meilleures conditions possibles.** Chaque candidat devra retourner le coupon ci-joint dûment renseigné pour **le lundi 08 juin délai de rigueur.**

La liste des œuvres à l'étude, que vous trouverez en annexe, figure également dans l'E.N.T. à la rubrique Histoire des Arts.

Remarque : courrier distribué aux élèves mardi 2 juin 2015.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Principal
Freddy Tommasi

.....

Histoire des Arts - Coupon à retourner dûment complété au secrétariat de direction avant **le 08 juin 2015**, délai de rigueur.

Nom : Prénom : Classe :

Les œuvres que je souhaite retenir pour la préparation de l'épreuve orale d'Histoire des Arts de la session 2015 sont :

- 1) - Titre de l'épreuve :
.....Auteur/artiste.....discipline.....
- 2) - Titre de l'épreuve :
.....Auteur/artiste.....discipline.....
- 3) - Titre de l'épreuve :
.....Auteur/artiste.....discipline.....
- 4) - Titre de l'épreuve :
.....Auteur/artiste.....discipline.....
- 5) - Titre de l'épreuve :
.....Auteur/artiste.....discipline.....

Le Principal

Dossier suivi par
Freddy Tommasi
Téléphone
05 31 81 98 10
Fax
05 31 81 98 28
Mél.
0811331g@ac-toulouse.fr

225 rue d'Arnal
81600 GAILLAC

Date :

Signature du candidat :

Signature du représentant légal :

NB : J'ai bien noté que je devrai me munir du recueil des œuvres étudiées le jour de l'épreuve.

Les candidats en situation de handicap préparent plus particulièrement la présentation de 3 œuvres (et non 5).

